Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 8

Artikel: La Suisse et son passé : ça suffit!

Autor: Leuba, Jean-François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activités sur le terrain

Selon des témoignages émanant du Centre européen pour les problèmes de minorités lui-même, celui-ci vise à résoudre les « conflits concernant les minorités, qui ont franchi le seuil de la violence », grâce à des « entretiens confidentiels » des parties en conflits, « en territoire neutre », soit au siège du CEPM à Flensburg, l'Allemagne étant vierge de tout conflit ethnique. Elle se donne la possibilité, par ce biais, de mettre au service de sa politique étrangère la recherche de solutions aux conflits de minorités, réels ou supposés. Cette méthode ne manque pas de rappeler des démarches analogues, bien connues et malheureusement couronnées de succès, dans les années 1920 et 1930...

L'ambassade de Grèce a déjà émis des protestations contre le directeur du CEPM, désigné par les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères d'Allemagne, cela avant même l'ouverture du Centre. La Grèce l'accusait publiquement de tentatives « de mesures préparatoires de déstabilisation à la frontière entre la Macédoine et la Grèce ».

Voilà ce qui constitue l'arrière-plan de cette publication de *Von Krieg zu Krieg* qui se propose d'illustrer la reprise par l'Allemagne d'une funeste politique des minorités ethniques. Les auteurs semblent parvenir à la conclusion que leur gouvernement est en train d'élaborer une option agressive de sa politique d'hégémonie en Europe. Comme d'autres observateurs, ils constatent que cette politique vise à la « parcellisation » du continent, à l'atomisation des Etats nationaux avec les graves risques que cela comporte. Une troisième catastrophe ?

P. R.

La Suisse et son passé : ça suffit !

La Suisse ne sait pas très bien ce qui lui arrive. Elle qui se croyait un pays vivant en paix et en bonne harmonie avec tous les pays du monde, se trouve en butte à des attaques virulentes venant essentiellement d'outre-Atlantique.

La Suisse est ainsi mise en demeure de faire son introspection historique et de reconnaître ses fautes durant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat aprèsguerre.

Il ne faut pas confondre la morale des individus et les relations des Etats, qui sont fondées sur des rapports de force. Les Etats-Unis le savent mieux que quiconque. Durant la guerre, le peuple suisse a toujours été libre de montrer, pour la politique des nazis, une aversion, dont le Conseil fédéral devait d'ailleurs tempérer les expressions trop vives au vu de l'irritabilité de notre puissant voisin. Pour le reste, les autorités ont évité l'invasion et la soumission à l'Allemagne. Que cela plaise ou non aux Américains, 50 ans plus tard. Nous n'avons pas à nous plier à leur vue déformée de la situation d'alors. Car, au niveau des Etats, les Accords de Washington, qu'ils ont négociés eux-mêmes, ont mis fin aux prétentions réciproques.

Il est seulement regrettable que certains, chez nous, dans un objectif de déstabilisation évident, se fassent les relais des attaques portées contre notre pays.

La seule leçon que nous ayons à tirer de cette affaire, gonflée artificiellement, c'est que la Suisse est un pays comme un autre, avec ses ombres et ses lumières, qui ne saurait vivre en île isolée à l'abri des tempêtes du monde.

Jean-François Leuba Conseiller national (Parti libéral, VD) Coopération, 11 juin 1997

43